

## ASSEMBLEE GENERALE DU 27 FEVRIER 2022

Peut-être à cause de la distribution du « précompte-rendu préparatoire de l'AG », donnant déjà l'essentiel de l'information, la participation a été très faible (douze personnes présentes ou représentées), mais très constructive. Il en résulte la présente version définitive, mise sur notre site internet.

### **RAPPORT D'ACTIVITE** (adopté à l'unanimité)

Depuis la dernière Assemblée Générale (AG) du 06/04/2021, l'activité de la SEPRA est restée très perturbée par la pandémie. Celle-ci a néanmoins entraîné la prise de conscience (« penser global ») que « le monde d'après » pour être viable nécessite un bouleversement de ce qui avait cours jusqu'alors, ce qui a pu influencer sur l'« agir local » pour le déblocage, un moment, du projet de passerelle.

On peut distinguer deux axes dans l'activité de la SEPRA :

- 1) les démarches auprès des responsables. Ceci correspond au triptyque : nous rencontrer-nous écouter-nous entendre. Dans la plupart des cas ce ne fut pas positif, généralement dès la première étape, même maintenant à Rabastens.
- 2) les actions concrètes indépendantes des démarches, notamment : l'information par le site internet, les communiqués de presse ; l'apiculture ; les jardins partagés, polyvalents; les enquêtes publiques ; la promotion de l'hydrogène.

Nous avons travaillé sur les « chantiers » suivants (indiqués typologiquement en gras) .Quand des informations relatives sont présentes sur le site de la SEPRA, elles sont indiquées par un astérisque :\*

#### **Passerelle :**

- Voir l'historique (\* : en cliquant sur la mention « En savoir plus », après « Présentation de la SEPRA »/ « Une passerelle au dessus du Tarn »).
- Fin juin devant le peu d'écho des résultats très positifs de la consultation portant en partie sur la passerelle (à 85% favorables) nous avons sorti un deuxième tract et des affiches : « Restez vigilant(e)s».
- Nous avons cherché à nouer le dialogue avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), directement , et par l'intermédiaire, inopérant, du maire de Rabastens en juin puis en novembre : sans succès.
- En novembre la SEPRA a incité à participer à l'enquête de la FUB ( Fédération des Usagers de la Bicyclette) intitulée « baromètre des villes cyclables », ce qui permettait de mettre en évidence les points noirs, en particulier le pont, et implicitement la nécessité de la passerelle. Le baromètre de Rabastens est maintenant connu : c'est le pire du Tarn ! , après celui de St Sulpice .
- En décembre le cabinet EGIS a présenté son étude « Pour une nouvelle mobilité à Rabastens » avec trois scénarios dont deux, privilégiés, intégrant la passerelle. Contrairement à ce qui avait indiqué en juillet 2020, il n'y a pas eu création d'une commission , dont devait faire partie la SEPRA, qui devait être associée à l'étude. Nous avons demandé la communication de l'étude : sans réponse.

- Un conseiller municipal de Rabastens nous ayant écrit, à notre demande, le 4 février, qu'il avait pu obtenir du maire « le document d'étude sur la passerelle, document daté de novembre 2019 », nous l'avons demandé le lendemain au maire : sans réponse pour le moment.
- Le même jour Mr Laborie, adjoint à l'urbanisme à Couffouleux, maintenant que la « pré-étude » INGEROP estime la passerelle à haubans à ~8 millions d'euros, nous a communiqué l'étude EGIS de novembre 2019 intégrant un calcul précis de Freyssinet ( cf. la passerelle de Laroie) la chiffrant à 2,1 voire 2,3 millions d'euros.

## **2ème pont :**

- A l'occasion des élections cantonales du mois de juin nous avons présenté un questionnaire reprenant en partie celui pour les élections municipales (\* : actualités > une passerelle pour le monde d'après > lire la suite), présenté aux binômes concourant sur les deux cantons nous concernant, l'un sur la rive droite et l'autre sur la rive gauche du Tarn. Il aborde ce sujet du pont, du ressort du département. Seulement sur le canton « les portes du Tarn », nous avons reçu les réponses des trois binômes se présentant, peu encourageantes, qui ont été transmises par courriel, à nos adhérent(e)s et sympathisant(e)s.
- Lors de l'entretien du 9 août (\* : historique passerelle) la question a été posée à Mr Laborie, adjoint à l'urbanisme à Couffouleux, avec écho à Mme Malric adjointe à l'urbanisme à Rabastens. La réponse fut dilatoire pour le premier et absente pour la seconde.
- lors de la présentation début décembre de l'étude EGIS, le pont a été évoqué comme troisième scénario, et qualifié d' « utopie », opinion non partagée par plusieurs personnes non adhérentes à la SEPR.
- Fin décembre nous avons écrit de nouveau à Mr Viallèle ( vice président en charge des ponts au département) : réponse seulement sur l'hydrogène.

## **Arbres :**

- A Rabastens : intervention à propos des platanes abattus en même temps que l'élagage sur les lices à la mi-février : certains pouvaient être gardés avec une coupe en biais en dessous de la zone atteinte ( notamment sur le parking face à la mairie : un gros ; cf. un petit comme déjà mentionné (mais non suivi d'effet) à Mr Laroche le 12 mai). La SEPR n'a pas été associée, comme promis, à l'étude, en cours ?, de l'aménagement du centre, avec des replantations.
- A Couffouleux : dans le cadre de l'opération « centre bourg », le secrétaire de la SEPR avait fait part de contre-propositions personnelles qui non seulement préservaient les arbres mais apportaient une économie de ~1/2 million d'euros d'argent public. Néanmoins l'abattage de trois magnifiques pins parasols a été réalisé. Ceci a suscité un grand émoi sur les réseaux sociaux, et l'intervention pertinente du GNSA ( Groupe National de Surveillance des Arbres, antenne de Lavaur) qui a réussi en portant plainte à empêcher l'abattage d'une dizaine d'arbres, en faisant valoir le respect de la réglementation sur la préservation des alignements ( déjà mentionnée bien auparavant par la SEPR).
- A la suite de quoi, à l'initiative de la SEPR, une lettre ouverte a été signée par six associations concernées (\* : actualités) pour un plan arbres sur la commune. Une réunion s'est tenue le 5 janvier, qui devrait déboucher sur la création d'une commission avec les associations

## **5G :**

- La SEPRA avait prévu d'aborder la question lors de la rencontre du 12 mai avec Mr Laroche, en demandant un moratoire, comme à Grenoble. Faute de temps, cela aurait dû être examiné à la réunion suivante fixée d'un commun accord à « fin juin-début juillet ». Elle ne s'est pas tenue, et il n'y en a plus eu d'autres après, en dépit de nos relances, restées sans réponse.
- En fait la municipalité avait déjà choisi l'emplacement de Cavalade, qui fut entériné par la majorité du conseil le 28 juin, sans que cela apparaisse explicitement dans le compte-rendu de la réunion.
- Néanmoins les riverains ont été alertés, et la SEPRA a apporté son soutien, par ses conseils, et son aide à la diffusion de l'information, au collectif qui s'est constitué ensuite en association. Celle-ci a préféré déposer un recours contentieux mais la SEPRA ne s'y est pas associé, estimant qu'il aurait fallu déposer d'abord un recours gracieux, pour essayer, à l'amiable, de résoudre le problème. Celui-ci a été résolu d'une autre façon, le propriétaire du terrain ne le vendant plus, mais la municipalité recherche une autre solution pour la 5G.

## **Eau :**

- Une rencontre a eu lieu en août avec Mr Vergnes, président du SAEP (Syndicat d'Alimentation en Eau Potable) du Gaillacois, au cours de laquelle nous avons appris que nous n'étions plus associés à sa réforme tarifaire, comme convenu deux années auparavant. Nous lui avons néanmoins adressé une lettre (\* : voir dans l'entrée eau), pour le rétablissement de tranches tarifaires (économie/sobriété, social), lui demandant de la transmettre aux membres du SAEP.
- A l'enquête de concertation de l'agence de l'eau Adour-Garonne, pour l'élaboration d'un nouveau SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), nous avons repris cette contribution en y rajoutant six autres points dont celui de la gestion coordonnée des retenues collinaires, notamment en relation avec la question du barrage de Sivens (\* : voir dans l'entrée eau).

## **Urbanisme :**

- A cause de la pandémie la réunion publique sur « l'urbanisme dans le Rabastinois » a été reportée.
- Après l'enquête publique sur la 6<sup>ème</sup> modification du PLU de Couffouleux (\* : voir notre avis dans l'entrée enquêtes publiques), nous avons éprouvé de grandes difficultés à accéder à la réponse du maire à nos propositions : en fait, celui-ci n'y a pas répondu, les considérant hors du cadre de l'enquête. Les conseiller(e)s n'ayant pas pu être contacté(e)s par courriel, la communauté d'agglomération a néanmoins approuvé la modification.
- A la demande du maire de Rabastens, nous lui avons envoyé notre appréciation de l'affaire de l'usine à béton Meaux-Cabrol, proche du Tarn, celui-ci étant susceptible de recueillir les eaux de lavage des camions. Normalement le déclassement de la zone A où serait installée l'usine devrait faire l'objet d'une prochaine enquête publique portant sur des modifications du PLU.
- Nous n'avons pas pu, pour l'instant, obtenir de la part de l'association « Agir pour l'Environnement » les informations pratiques pour la mise en œuvre de l'ORE (Obligations Réelles Environnementales) qui permet de « geler » des terrains jusque 99 ans pour la préservation de la biodiversité.
- Bien que nous disposions de l'agrément préfectoral pour l'urbanisme, notre demande de travailler avec le cabinet d'étude chargé de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), lancé *in extremis* en novembre

(la loi indique au plus tard le 31-12-2021), a été repoussée par la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet .

- Après avoir essayé de trouver à l'amiable avec la mairie de Couffouleux une desserte ne débouchant pas sur le chemin de La bastide, (utilisé par une foule de promeneurs allant à la Petite Suisse), pour une construction assez éloignée de celui-ci nous avons été contraints de déposer un recours contentieux.

### **Promotion de l'Hydrogène :**

- L'exposé participatif annuel à l'automne (depuis 6 ans) sur l'hydrogène, n'a pu être tenu à cause de la pandémie.

-la rencontre avec Mr de Nardi de Trifyl en vue d'explorer la faisabilité de la création d'une régie municipale de l'hydrogène à Rabastens, n'a pas pu se tenir, de toute façon en absence de Mr Laroche chargé de la question ( beaucoup de travail : « pas une priorité »).Néanmoins , suite à la réponse de Mr Viallèle (cf. 2<sup>ème</sup> pont) une rencontre a été fixée pour le 4 mars.

-Pour le lotissement participatif à La bastide, qui a déjà bénéficié d'une subvention dite « No watt » de la région Occitanie, nous avons écrit à Mme Fita pour l'équiper à l'hydrogène, en utilisant des crédits du plan hydrogène de la région.

- nous nous sommes adressés à la société Terega qui doit refaire la canalisation de gaz naturel entre Toulouse et Albi, de façon à ce qu'elle puisse être utilisée avec de l'hydrogène

- nous avons donné un avis axé sur la lutte contre le réchauffement climatique lors de l'enquête publique sur le SRADDET ( Schéma Régional de Développement Durable et d'Équipement Territorial), montrant l'importance pour ce faire ,dès maintenant, de l'hydrogène (\*: voir dans l'entrée enquêtes publiques).

### **Apiculture :**

- Pour disposer d'un équipement haut de gamme collectif pour la facile récolte du miel pour nos adhérent(e)s,nous avons établi un dossier pour tenter d'obtenir une subvention de 80 % dans le cadre du budget participatif du département, et une demande de ~10 % à la Caisse d'épargne. Mais pour le premier nous n'avons pas été autorisés à concourir,( *dixit* : l'achat du matériel pouvait permettre à l'association de faire un gain économique à but lucratif), et la seconde ne nous aurait versé que ~10 % de notre demande.

### **Jardins partagés, polyvalents :**

- Nous nous sommes adressés à la mairie de Rabastens qui disposait d'un terrain à l'abandon,(don de Mme Hugou), à la petite Suisse, mais la mairie de Couffouleux s'y est opposée et finalement le terrain lui a été vendu pour 1€ symbolique.

### **Démocratie :**

-comme vu plus haut ( 2<sup>ème</sup> pont) notre questionnaire pour les élections cantonales n' a pas entraîné de réponses sur le canton Vignobles et bastides ( rive droite).Pour l'autre, le binôme élu a indiqué qu'il soumettrait au conseil départemental notre demande d'instauration du RIP départemental (*Referendum* d'Initiative Partagée : démocratie directe, suivant l'article 11 de la Constitution).

- notre demande de communication des adresses mél, non personnelles, des élu(e)s à Couffouleux et à la communauté d'agglomération a été repoussée explicitement.

## **ACTIONS A MENER JUSQUE L'AG DE DEBUT 2023**

Poursuite de l'activité sur les thèmes ci dessus du rapport d'activité, précisément :

- Tenue d'une réunion publique sur l'urbanisme dans le Rabastinois.
- La décision de faire la passerelle étant toujours reportée ( « dans 5-10 ans »), répétition de la « démonstration » à vélo, peut-être avec la participation de l'APF (Association des Paralysés de France/France handicap). La SEPRA va s'adresser à la fondation Vinci pour une aide au financement.
- Nouvel exposé participatif sur l'hydrogène, avec probablement participation de l'ADEME ( Agence pour le Développement et la Maitrise de l'Rnergie).  
Pour ces trois points, nous avons obtenu une aide du FDVA 2021 ( Fonds de Développement de la Vie Associative), utilisable en 2022 à cause de la pandémie.
- Demandes de subventions dans le cadre des budgets participatifs de la Région, du Département ;
- Demande directe au département de l'équipement en apiculture, qui n'a pas pu être présenté au budget participatif de 2022. A cette occasion relance sur le 2<sup>ème</sup> pont, et indication de l'évitement (cf. ci-dessus arbres) de l'abattage de platanes sains.
- Recherche d'un terrain, pour les adhérent(e)s de l'association, à aspects multiples : jardins partagés, potagers et vergers, réserve de biodiversité, initiation à la Nature, lien social ... Plutôt que l'achat, prêt avec bail.
- A l'occasion des prochaines élections législatives: questionnaire aux candidat(e)s se présentant sur la troisième circonscription du Tarn qui englobe le Rabastinois.
- La poursuite en appel, avec l'aide juridictionnelle ?, de notre recours contre l'ouverture à l'urbanisation du secteur de La bastide alors que la population était 4 ans en avance sur ce qu'indique le PLU ( Plan Local d'Urbanisme ) de Couffouleux n'a pas été retenue : exactement autant de votes pour que contre (ces derniers étant justifiés par le fait que nous avons obtenu qu'il n'y aura pas le liaison automobile entre le lotissement et le chemin de randonnée de La bastide)
- Pour le recours contentieux toujours à propos de la desserte automobile du chemin de La bastide, chemin de randonnée, acceptation de la médiation proposée par le TA ( Tribunal Administratif).
- demande d'entretien avec la municipalité de Mézens, en particulier au sujet du traitement des eaux usées, toujours suspendu

## **RAPPORT FINANCIER pour l'année civile 2021**

(adopté à l'unanimité)

Les adhésions (460 €), sont en augmentation de 6,98 % par rapport à celles de 2020, en dépit d'une relance déficiente des retardataires, gênée par la pandémie. L'exercice est excédentaire de 4,77 €, hors subvention de 1000 € du FDVA. La trésorerie se monte à 1381,35 € pour le livret A, et 1567,95 € pour le compte courant. De nombreuses dépenses ~500 € en particulier pour les déplacements, etc. ont été assurées par les bénévoles.

Il nous reste toujours à récupérer 200 € suite à la condamnation de l'Etat, il y a plus de 5 ans, dans l'affaire de Sivens.

Si la caisse d'épargne ne reprend pas son « geste commercial » de reversement du montant des frais de tenue de compte, la SEPRa cherchera une autre banque.

Si, pour la tenue du site internet, la formation d'un bénévole ne peut plus être assurée gratuitement, la SEPRa la prendra à sa charge.

## NOUVELLE ENTREE AU CA

En introduction, le secrétaire rappelle comment fonctionne le CA. Il se réunit une fois par mois le même jour et heure (jusqu'ici le mardi, 10h) pendant au *maximum* 1h30, avec souvent invitation d'adhérent(e)s intéressé(e)s par un point de l'ordre du jour. Celui-ci est proposé par le secrétaire, et complété au besoin en début de séance. Le travail de chaque membre consiste à suivre un thème de son choix (voir dans le formulaire d'adhésion et de procuration) et à participer à la délibération collective menant aux décisions (prises dans la recherche du *consensus* ; à défaut : vote, rare). Le secrétaire établit un compte-rendu qui est modifiable jusqu'à une date suffisante (en général une semaine après son envoi). De même pour les documents signés « au nom du CA » avec un délai qui ne peut être inférieur à 2 jours après sa soumission, par courriel.

Anne Lacassagne d'accord pour s'occuper de la trésorerie est élue à l'unanimité. Elle rejoint Florence Antonino ( jardin polyvalent), Christiane Mulliez (accessibilité, personnes en situation de handicap), et Michel Mulliez ( secrétariat, apiculture, urbanisme, hydrogène).

Notre gratitude aux deux Christians, Courel et Vignal, qui ont achevé, juste avant l'AG, leur longue et précieuse participation.

## EPILOGUE

Chacun(e) en convient : Contre le réchauffement climatique, plus généralement la dégradation de l'Environnement, l'action est urgente.

Mais comment être efficace ? C'est justement ce que recherche la SEPRa, avec méthode : « Penser global, Agir local ».

C'est tout un programme ! auquel chacun(e) peut apporter sa contribution :

1) déjà financière :

Merci de **renouveler votre adhésion** si vous ne l'avez pas encore fait ( de préférence par chèque à l'ordre de SEPRa) pour cette année 2022, ( et pour 2021, en cas d'oubli).

Pour cela, vous pouvez vous adresser aux membres du CA, ou porter/envoyer votre lettre au secrétariat : 9 chemin de La bastide , 81800 Coufouleux.

Sur demande, un reçu fiscal vous sera délivré, début 2023.

Les tarifs sont inchangés : foyer : 15 € ; individu : 10 € ; si difficultés financières : 5 €.

2) encore plus engagée :

En fonction de votre disponibilité pour des thèmes de votre choix, le cas échéant en participant au CA.

Merci,  
A bientôt !

Cordialement, le secrétaire de la SEPRa, Michel Mulliez



